

USAGES DE LA DOCUMENTATION EN IUFM :

le cas de la bibliothèque du Centre de Saint-Germain-en-Laye

Hélène Weis

Enquête menée dans le cadre des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et de la recherche réseau de l'INRP en 1994-1995 et 1995-1996.

Les Centres de documentation de l'IUFM de Versailles tentent d'établir progressivement un travail de réseau qui permettra d'améliorer leur efficacité. Les premières études sur leur lectorat ont été élaborées dans cette perspective et doivent être élargies, complétées et poursuivies.

L'enquête dont on va lire la synthèse avait été menée une première fois en 1992-1993 auprès de l'ensemble de la population des étudiants de première année, préparant le concours du professorat des écoles au Centre IUFM de Saint-Germain-en-Laye. La promotion était alors moins importante et l'enquête s'était limitée au dépouillement d'une centaine de réponses (sur 120 questionnaires). Les résultats, disponibles auprès de l'équipe de recherche concernée, concordent avec ceux obtenus en 1994-1995 et en 1995-1996. Cependant, en 1995-1996, l'échantillon choisi fut différent, puisque sur le même nombre d'étudiants environ (223 en 1995 et 215 en 1996), nous avons élargi

Communication documentaire

Perspectives documentaires en éducation, n° 39, 1996

l'enquête aux étudiants de deuxième année (1), de façon à commencer une analyse des pratiques différenciées des étudiants au cours de leurs deux années de formation.

On aimerait poursuivre chaque année un questionnement du même type afin de voir se dessiner des évolutions qui touchent à la fois le développement de l'institution et une évaluation de ses offres documentaires. La prise en compte des professeurs de lycée et collège, de plus en plus utilisateurs du fonds pédagogique, ne manquerait pas d'intérêt. Enfin, la possibilité que donnerait la généralisation de l'enquête à toutes les bibliothèques de l'IUFM permettrait de dégager des régularités comme des spécificités à chaque centre. À l'expression de ces velléités doit s'ajouter l'espoir d'une collaboration avec des sociologues, afin d'éviter une méthode par essais et erreurs propre à une équipe de bonne volonté, mais débutante dans ce domaine.

Conditions d'enquête : le questionnaire a été distribué chaque année en mars. Il a été rempli pendant les cours de français, les professeurs ayant eu la gentillesse de bien vouloir accepter une interruption d'une vingtaine de minutes. L'une des documentalistes a présenté et explicité le questionnaire pour chaque passation.

Les résultats de l'enquête ont été comparés avec les statistiques de la bibliothèque, réalisées à la fin mai 1995 et à la fin mai 1996.

1. Ressources locales et lectorat

La majorité des étudiants ont un domicile proche de l'IUFM ou facilement accessible. Ils fréquentent de ce fait aisément la bibliothèque, les réponses "jamais" étant très rares. En 1995, les 37 personnes habitant loin (16,6%) sont effectivement des utilisateurs plus occasionnels (35,1% de réponses pour "souvent") : 218 étudiants sur 223 étaient inscrits à la bibliothèque qu'ils fréquentent souvent (2). En 1996, les résultats sont quasiment identiques : 208 sur 216 sont inscrits au CDI (3). Le nombre d'étudiants habitant loin de l'IUFM augmente dans notre nouvel échantillon (un peu plus de 50% pour les trois catégories d'étudiants).

En 1995, l'importance des ressources locales s'affirme par un bon score obtenu par l'inscription en bibliothèque municipale (52,9%), bien fréquentée (44,1%), une très faible inscription en bibliothèque universitaire (14,3% d'inscrits, qui cependant la fréquentent assidûment :

40,6%), et une quasi-inexistence d'autres lieux de lectures (8 réponses pour de grandes bibliothèques parisiennes). Remarquons qu'il y a eu, en regard de l'enquête menée en 1992-1993, une augmentation significative des inscrits en bibliothèque municipale, ainsi qu'un score légèrement meilleur pour les bibliothèques universitaires. On obtient à nouveau en 1996 des résultats très proches, mais il est intéressant de constater qu'un nombre plus important d'étudiants de première année conservent une inscription en bibliothèque universitaire (53,6%), tandis que les néo-PE2 sont majoritairement inscrits en bibliothèque municipale et plus du tout en bibliothèque universitaire. Le passage à la professionnalisation accentuée, c'est sans doute un truisme, l'appui sur les ressources locales.

De façon plus globale, il faut souligner que les étudiants se perçoivent comme des lecteurs moyens ; or, selon les indications des *Pratiques culturelles des Français*, ainsi que selon leurs déclarations, ils se situeraient plutôt dans la catégorie des grands et très grands lecteurs. Ainsi, en 1995, plus de 80% des étudiants disent avoir lu de 10 à 20 livres, et plus de 40% plus de 20. En 1996, par contre, seulement 50% des étudiants de première année et seulement 32,6 % des étudiants de deuxième année disent avoir lu plus de 10 livres. En 1995, nous nous sommes amusés à croiser les réponses avec celles apportées à la question précédente qui demandait de citer un livre en cours de lecture. On constate que sur 71 lecteurs qui se disent "moyens", 12 ne citent aucune lecture en cours (soit 16,9%). De même sur 22 "grands" lecteurs, 5 ne lisent aucun livre à cette période de l'année (un mois et demi avant le concours). On remarque enfin que 91 étudiants disent n'avoir aucune lecture en cours, ce qui dépasse les 40 % (4).

L'ironie cependant n'est pas de mise, puisque les représentations des lecteurs semblent nettement en dessous des pratiques réelles : les statistiques de 1995 ont montré que les PE1 empruntent en moyenne plus de 20 livres dans leur année, c'est-à-dire en fait entre octobre et mai. En 1996, la moyenne s'était encore accrue : 22 livres pour les PE1 et 30 pour les PE2, qui n'étaient qu'à 23 l'année précédente. Les étudiants de deuxième année semblent ainsi d'une très grande modestie, en regard d'une fréquentation intense de la bibliothèque. Livres lus ou consultés ? Cette question supposerait une exploration beaucoup plus fine, utilisant des méthodes d'approche centrées sur les personnes, avec un suivi précis (5). Il est probable que les étudiants écartent de fait de leurs lectures citées les livres simplement consultés ou emprun-

tés comme supports de séquences ou de travaux ponctuels. Les réponses libres témoignent d'ailleurs de la difficulté à se souvenir de titres ou d'auteurs précis : on nous dit souvent se souvenir plus précisément du contenu que des auteurs. Le fonds de la bibliothèque apparaît d'emblée comme un fonds de documentation et non comme un paysage pédagogique structuré par des noms d'auteurs marquants.

Concluons temporairement que les étudiants comptent presque exclusivement sur les ressources de l'IUFM autant pour la préparation du concours que pour la préparation des stages professionnels. Cette conclusion est corroborée par les pourcentages obtenus aux questions sur les prescripteurs et sur les sources de livres. Lorsqu'on additionne en 1995 les résultats obtenus aux deux questions concernant la lecture "sur conseil d'un enseignant" et "par référence à une bibliographie", on obtient 43,4%, ce qui désigne l'institution comme largement prescriptrice en regard des découvertes personnelles ou induites par le conseil des collègues. Le résultat est sensiblement équivalent en 1996 pour les étudiants de première année, qui lisent d'abord en suivant les bibliographies des formateurs, puis en fonction des recommandations du programme. Les étudiants de deuxième année lisent autant sur les conseils des formateurs que sur ceux de leurs collègues et selon leurs découvertes personnelles. Enfin, les néo-PE2, qui ont enseigné pour 44% d'entre eux avant l'entrée à l'IUFM (à la différence de leurs collègues, qui dépassent à peine les 11%), ne sont que peu sensibles aux injonctions des formateurs et se fient majoritairement à leurs découvertes personnelles, puis aux conseils de leurs collègues. Le rôle de la bibliothèque est également souligné par le fait que la majorité des livres lus sont empruntés dans son cadre, les autres ouvrages étant achetés en librairie, ce qui pondère d'ailleurs l'importance des visites très fréquentes des éditeurs pédagogiques à l'IUFM.

Il serait souhaitable de croiser les informations obtenues avec une détermination plus précise du profil des étudiants, autant concernant leur âge, leur origine socioprofessionnelle, la proportion de personnes ayant un foyer à charge. Il semble en effet que le peu de mobilité touche plus aisément les étudiants de la périphérie que ceux de Paris, globalement prêts à plus de déplacements pour trouver des ouvrages qui les satisfassent. L'augmentation des étudiants venus de province (30% actuellement sur les 3 promotions) serait à prendre en compte.

Il faut également considérer que les offres documentaires en pédagogie sont localement assez limitées. Dans les Yvelines, la bibliothèque

du CRDP offre une base de données équivalente quantitativement à celle des deux centres IUFM (Versailles et Saint-Germain, soit respectivement 30 000 volumes), mais moins spécifique, ce qui est normal. Pallier les besoins suppose donc d'intensifier les offres locales et favoriser la collaboration entre de petites structures, y compris avec les bibliothèques municipales locales qui reçoivent régulièrement les étudiants et pourraient acquérir un fonds minimal en pédagogie. Cette collaboration est assez active dans des domaines très spécifiques comme le secteur jeunesse (6). La collaboration avec les bibliothèques universitaires serait à promouvoir : elle commence à s'organiser dans le cadre de la contractualisation avec l'État.

Le travail en réseau et les collaborations avec d'autres bibliothèques seraient d'autant plus nécessaires que, si les étudiants utilisent et considèrent la bibliothèque de l'IUFM comme leur lieu de ressources privilégié, ils ne se plaignent pas moins de l'insuffisance du fonds de référence (7). L'usage du fonds documentaire est chaque année plus intense, alors que l'insatisfaction constatée dans les réponses libres concernant le prêt reste la même.

2. Que lisent-ils ?

Le questionnaire explorait de façon assez superficielle la proximité entretenue par les étudiants avec les sources en pédagogie et didactique. Deux volets de questions permettaient cette approche : une série de questions sur les lectures antérieures et actuelles, une série concernant les organismes sources, INRP, CNDP, CRDP (8).

Concernant les organismes sources, nous obtenons une nette progression en regard de l'enquête menée en 1992-1993. En 1995, les personnes ignorant complètement ces institutions sont encore plus de 30%, mais un nombre plus considérable d'étudiants disent à la fois les connaître et les fréquenter pour des achats, des informations, ou pour leurs bibliothèques (CRDP, INRP). Cependant, on peut douter de la validité de ces réponses, remplies sans doute en fonction de l'image que la personne voulait donner d'elle-même. Nous n'avons pas fourni de questions-tests, ce qui ne nous permet pas de vérifier cette hypothèse. Les étudiants issus des sciences de l'éducation n'obtiennent pas réellement de meilleurs scores et connaissent même moins bien le CNDP et le CRDP que les autres. La nécessité d'un contrôle à ces

questions s'impose donc. Celui que nous avons proposé en 1992 (traduire le sigle) était inopérant et naïf. Aucune solution satisfaisante n'ayant été trouvée en 1996, nous avons simplement posé la question suivante : Pouvez-vous citer les noms des services de documentation et d'édition pédagogiques relevant de l'Éducation nationale ? On constate que les étudiants de première année connaissent mieux le CNDP (79,8%) que le CRDP (42,9%) ; les étudiants de deuxième année semblent répartir leurs réponses à égalité entre les deux organismes et méconnaître l'INRP (17,9% le citent pour 42,9% des étudiants de première année). On observe un fort pourcentage de non-réponses en deuxième année. De même, il est amusant de constater un joyeux mélange dans les "services de documentation" : le BO, la MAFFEN, les PUF, les IREM, l'USEP (Union sportive de l'Enseignement du Premier degré, mouvement pédagogique), la *Revue EPS* sont cités, comme les Inspections Académiques, qui ont, il est vrai, souvent des bibliothèques pédagogiques...

Revues fréquentées

Les résultats concernant la lecture de revues sont comparables d'une année à l'autre. Les revues citées sont essentiellement des revues de vulgarisation (*Le Monde de l'Éducation*) ou des revues de documentation pour la classe et de pratique pédagogique. Les revues de recherche sont quasiment ignorées. Il faut avouer que l'offre de la bibliothèque dans ce domaine n'était pas suffisante, car les collections de revues n'étaient pas dépouillées jusqu'en juin 1996. On aurait pu imaginer à ce propos que l'une des demandes concernant l'amélioration du service porterait sur ces dépouillements, or ces demandes sont extrêmement minoritaires, y compris dans les réponses libres (cf. partie 3). Les résultats obtenus seraient donc à croiser avec ceux d'une bibliothèque dont l'un des objectifs majeurs consiste dans ce dépouillement, comme c'est le cas pour le Centre IUFM de Versailles. Les dépouillements obtenus par le réseau CNDP/CRDP sur la base *Callimaque* sont désormais intégrés à la base de données de la bibliothèque. On pourra ainsi observer dans les enquêtes ultérieures si les revues sont mieux connues et plus utilisées.

L'intuition, confirmée partiellement par les enquêtes de 1992 et 1995, tend à montrer que les étudiants ne sont pas spontanément en quête des approfondissements théoriques que les revues de recherche

peuvent leur apporter, même lors de la préparation des dossiers et par la suite, des mémoires professionnels. Ces travaux semblent ne pas nécessiter des recherches bibliographiques très poussées, mais plutôt une bonne connaissance de la "doxa" en cours pour le sujet choisi. Les revues seraient plus spontanément consultées par les futurs professeurs de collège et lycée lorsqu'elles sont disciplinaires (par exemple *Repères*, *Le Français aujourd'hui* ou *Grand N*) ou par les instituteurs qui se préparent à devenir maîtres-formateurs.

On donnera à titre d'exemple quelques résultats de l'enquête de 1996. Dans les revues citées comme lues avant l'entrée à l'IUFM, *Le Monde de l'Éducation* se taille la part du lion pour les trois catégories d'étudiants. Il est beaucoup moins cité dans les revues lues régulièrement à l'IUFM (17 citations pour les PE1, 13 pour les PE2 et 4 pour les néo-PE2). Dès la première année, la *Revue EPS* prend le dessus (23 citations), suivie par *la Classe* (et *Classe maternelle* : en tout 17), *JDI* (10) et *Éducation Infantile*. En deuxième année, *JDI* et *la Classe* passent largement en tête (44 citations), suivis par *Éducation Infantile* et *École Maternelle Française* (32). La *Revue Française de Pédagogie* n'est jamais citée, les *Cahiers pédagogiques*, cités 13 fois en première année, ne sont cités que 5 fois en deuxième année et 1 fois pour la liste complémentaire. *TDC* (Textes et documents pour la classe) et *BT* (Bibliothèque de travail) ont une occurrence faible. Avant de remettre en cause l'investissement en revues du budget de la bibliothèque, une politique de promotion des revues doit être tentée dans le courant des prochaines années, y compris auprès du corps enseignant, assez peu emprunteur de revues.

Lectures faites avant l'entrée en IUFM

En 1995, les titres cités comme lectures faites en pédagogie avant l'entrée à l'IUFM sont beaucoup plus nombreux que lors de la première enquête. Environ un tiers des étudiants n'a pu citer aucun titre. Cette augmentation des réponses est-elle due à une plus forte proportion d'étudiants émanant de cursus en sciences humaines ou aux enseignements de pré-professionnalisation, souvent cités ? Le questionnaire doit être affiné pour une meilleure appréhension de ces lectures. On observe toujours une dispersion forte. Nous ne relevons que les réponses qui portent sur plus de deux items :

Meirieu : 22
 Piaget : 17
 Freinet : 15
 Instructions officielles : 13
 Dolto : 10
 Pennac : 7
 Bourdieu : 5
 Divers manuels scolaires : 5
 Neill : 5
 La Garanderie : 3
 Céleste (maternelle) : 3
 Bettelheim : 3
 Épreuves du concours : 2

En 1996, la distinction a été faite entre les différentes catégories d'étudiants. Nous ne donnerons que les premiers de liste :

PE1

Dolto : 11
 Instructions officielles : 10
 Piaget : 7
 Freinet : 4
 Meirieu : 4

PE2 (l'oubli est plus grand, puisque ce sont les mêmes qui ont répondu au questionnaire l'an passé) :

Meirieu : 15
 Dolto : 15
 Piaget : 12
 Bettelheim : 7
 Rousseau : 4

Et... dans un autre ordre pour les néo-PE2 :

Dolto : 18
 Piaget : 16
 Meirieu : 16
 Instructions officielles : 14

On remarque une belle constance dans les ouvrages qui sortent en premiers de liste, quelle que soit la promotion d'étudiants. La même remarque peut être faite sur les ouvrages cités une fois seulement, qui sont tous des best-sellers de la bibliothèque. Soulignons qu'à nouveau 20 à 30% des étudiants n'ont pas répondu à cette question.

Lectures en cours

Concernant les lectures en cours, nous avons constaté en 1995 que les réponses ne variaient pas vraiment des réponses obtenues pour les lectures faites avant l'entrée à l'IUFM. Toutes les questions concernant les lectures avaient reçu le même type de réponse, comme s'il s'agissait simplement d'activer la mémoire sur des livres lus, quelle que soit la période. Sur 290 titres cités dans les lectures en cours ou les livres lus au cours de l'année, on pouvait noter les auteurs suivants :

Meirieu : 31

Groupe d'Écouen, *Former des enfants lecteurs*
ou *producteurs de textes* : 26

Intructions officielles : 25

Charmeux : 15

Piaget : 12

Manuels : 11

Romans divers : 11

Alain : 8

Zazzo : 7

De Vecchi : 6

Freinet : 6

En 1996, les PE1 citent 216 titres pour une demi-promotion, ce qui est significatif d'une forte augmentation de livres présents à leur mémoire. Voici les plus cités :

Groupe d'Écouen, Jolibert : 19

Piaget : 10

Instructions officielles : 9

Rousseau : 8

Freinet : 8

Meirieu : 8

De Vecchi : 8

Manuels : 5

Les PE2 citent moins de titres (165), mais leur hit-parade, s'il élimine désormais les Instructions officielles, ajoute quelques auteurs propres à la pratique scolaire :

Giordan, De Vecchi : 18

Tavernier : 10

Meirieu : 9

Groupe d'Écouen : 7

Manuels : 9

Grosset : 5

Comparaison avec les statistiques de la bibliothèque

On peut comparer ces résultats avec les statistiques de prêt de la bibliothèque en pédagogie (cote 37) qui donne, en 1995, la liste suivante :

- Piaget (différents titres) : 226
- Pédagogie Freinet : 216
- Meirieu (différents titres) : 158
- De Vecchi : 134
- Prezsmyski (pédagogie différenciée, Hachette) : 104
- La Garanderie : 66

On peut donc remarquer que la liste des auteurs plébiscités est approximativement identique à celle des lectures lues avant l'entrée à l'IUFM. Soulignons cependant que les statistiques ne différencient pas l'usage des étudiants de première année de celui des étudiants de deuxième année. Il est en effet impossible, du fait de la loi, de conserver des historiques d'emprunts par personne et par section, ce qui est dommageable pour ce type d'études.

Dans ce domaine, l'analyse suppose cependant une grande méfiance. En effet, voici le tableau des "succès" dans l'ordre simple des statistiques, en 1995 :

- Jolibert (4 titres : pédagogie du français) : 370
- ERMEL (8 titres ; pédagogie des mathématiques, manuel) : 313
- Champdavoine (7 titres, pédagogie de l'école maternelle) : 295
- Instructions officielles : 297
- Annales du concours : 260
- Collection Atout math : 259
- Piaget : 226
- Pédagogie Freinet : 216
- Charpentreau (12 titres, poésie) : 203
- Collection Diagonale (manuels de mathématiques) : 167
- Meirieu : 158
- Gromer/Weis (pédagogie du français 3 titres) : 153
- De Vecchi : 134 mais 1 titre fait 101 emprunts
- Boule (pédagogie des maths à la maternelle) : 124
- Foucambert (1 titre) : 115
- Lagoutte (pédagogie des arts plastiques 2 titres) : 112
- Prezsmyski (pédagogie différenciée 1 titre) : 104
- La Garanderie (5 titres) : 66

La lecture en pédagogie du français, des mathématiques et de la maternelle semble donc supplanter, en ce qui concerne un comptage par auteurs, les lectures en pédagogie générale. La préparation du concours et celle des stages en deuxième année expliquent en grande partie ces résultats : on peut d'ailleurs constater que les seules collections de mathématiques font un dixième du prêt global. Cependant, si l'on regarde les statistiques par cotes, la pédagogie générale passe avant les lectures strictement disciplinaires. Évidemment, la dispersion sur de nombreux titres explique ce dernier résultat.

Il semble donc que les lectures faites en formation initiale portent essentiellement sur la pédagogie des disciplines fondamentales enseignées à l'école primaire, en privilégiant des ouvrages de pratique pédagogique et naturellement les manuels scolaires.

Les statistiques de 1996 accentuent très précisément ce mouvement en se présentant de la façon suivante :

Préparation au concours (72 titres, y compris annales locales) : 674

Collection Diagonale (manuels de mathématiques, 22 titres) : 672

Collection Atout Math (17 titres) : 399

Instructions officielles (nouveaux programmes et anciens titres) : 338

ERMEL : 210

EPS, guide de l'enseignant (2 tomes) : 193

Jolibert (4 titres) : 186

Meirieu (16 titres) : 127

De Vecchi (4 titres) : 119

Charpentreau (26 titres) : 104

Gromer (3 titres) : 87

Champdavoine (6 titres) : 94

Przesmycki (1 titre) : 63

Piaget (51 titres) : 100

Boule (2 titres) : 57

La Garanderie (9 titres) : 56

Foucambert (9 titres) : 54

Freinet : 47

Les différences entre les statistiques de 1995 et de 1996 nous frappent par les modifications dans les titres phares. Que les manuels prennent une place grandissante n'est pas le sujet majeur de cet étonnement ; malgré des achats toujours plus importants, ils sont toujours réclamés en nombre grandissant dans les réponses libres à l'enquête.

Si nous suivions à la lettre ces demandes, deviendrions-nous une bibliothèque de manuels scolaires ? Par contre, les changements de mode, qui dépendent sans doute des formateurs et de nombreux départs à la retraite, sont assez brutaux, alors que les évolutions précédentes nous paraissaient plus lentes. En 1990, Foucambert était encore l'auteur le plus lu, et Laurence Lentin n'avait pas disparu des statistiques de prêt. Les ouvrages de Gromer/Weis, achetés en grand nombre il y a deux ans, sont restés cette année sur les rayons, Jolibert a moins de succès, tandis que De Vecchi, avec un petit nombre de titres et d'exemplaires, s'affirme. L'ouvrage sur la pédagogie différenciée de Przesmycki, très demandé l'an dernier, est peu sorti, alors que nous en avons acheté cette année une dizaine d'exemplaires. Enfin, le petit nombre de prêts sur les ouvrages de Piaget témoigne-t-il plus encore d'une désaffection pour une réflexion sur la psycho-pédagogie ?

Évaluation par domaines d'enseignement

Les réponses concernant les domaines de recherche correspondent de fait à l'ordre que les statistiques de prêt permettent d'induire entre les disciplines. Dans les réponses, le français et les mathématiques dominent, suivis par la maternelle, les sciences et l'EPS (9). L'ordre de priorité est légèrement différent dans les statistiques de prêt : lecture, maternelle, sciences, éducation physique, mathématiques. Les autres disciplines apparaissent comme minoritaires, ce qui différencie en fait les épreuves d'écrit, très discriminatoires, des autres. Il n'y a donc pas de distorsion entre les représentations des pratiques de lecture et les lectures réelles, si l'on peut affecter de ce terme les résultats des statistiques du prêt.

En fait, il est probable que la préparation du concours et celle des stages imposent un rétrécissement du champ des lectures vers des objectifs utilitaires. Ceux-ci sont cependant minorés dans la représentation qu'ont les étudiants de leurs lectures. Il est possible qu'ils ne comptabilisent pas comme "lectures marquantes" les manuels scolaires, les annales du concours ou même les Instructions officielles, beaucoup plus empruntés que ne le montrent les réponses. Seuls les ouvrages théoriques reviennent en mémoire. En réalité, la montée en puissance des besoins en matériel pédagogique et en manuels scolaires commence en première année pour s'affirmer nettement en deuxième année, pendant laquelle la préparation des stages vide les

rayons de ce type d'ouvrages. Une certaine conscience se fait jour de ce type de besoin lorsqu'on examine les réponses à la question générale concernant les domaines de recherche (pédagogie générale, Instructions officielles, documentation pour la classe, domaine disciplinaire) : les étudiants de deuxième année disent venir d'abord pour la documentation pour la classe, puis pour les didactiques disciplinaires, et il est curieux de voir que les étudiants de première année rejoignent ces préférences, bien qu'ils aient placé la pédagogie générale en premier choix à plus de 40 % : même la préparation de l'épreuve du dossier, particulièrement discriminatoire, ne les convainc pas majoritairement de se consacrer aux sciences de l'éducation.

Enfin, nous ne sommes pas parvenus à cerner de réels chemine-ments par origine disciplinaire des étudiants. Nous pensions en 1992 que la spécialisation de départ orientait les lectures et la formation par la suite, mais ceci reste une hypothèse à vérifier.

Nous avons examiné les statistiques et les résultats de l'enquête d'un point de vue qualitatif. L'examen quantitatif frappe chaque année par ses conclusions identiques. Le nombre d'ouvrages sortis est très faible en regard du nombre de prêts et du nombre de livres constituant le fonds de la bibliothèque (en 1995, 4 179 titres pour un peu plus de 8 129 ouvrages environ sortent intensément (14 162 prêts) en regard des 25 000 ouvrages de la bibliothèque ; on observe une légère augmentation en 1996 : 4 695 titres pour 9 675 exemplaires). Comme nous le disions en 1992, le public se comporte comme si un fonds de référence existait *de facto*, sans adéquation avec les bibliographies conseillées. Les réponses libres montrent d'ailleurs une demande constante et très forte d'exemplaires multiples. Le renforcement du fonds pédagogique central chaque année n'assouvit encore pas les besoins du public. La politique d'acquisition doit donc choisir entre la reconnaissance de ces besoins par l'achat de séries d'ouvrages identiques et souvent dépendant des effets de mode, ou bien l'élargissement du fonds, par une réflexion approfondie concernant les nouveautés et leur relation à la formation.

Les questions posées à ce point touchent naturellement aux représentations de la profession et à la relation induite par les parcours des apprenants avec la recherche et les écrits théoriques. L'offre documentaire a un rôle fondamental dans le parcours de formation et dans la relation des futurs enseignants avec les écrits pédagogiques, bien que l'institution n'en ait pas une claire conscience. Comment ne pas ren-

forcer l'“illettrisme pédagogique” décrit par C. Gambart et souligné par S. Alava dans ses différentes études (10) ? Nous avons cette année ajouté une question naïve sur l'“utilité” des lectures pour le métier d'enseignant : nous avons obtenu 100 % de réponses positives (!), mais les remarques libres, très nombreuses, manifestaient des points de vue intéressants. Les étudiants de première année ne citent que peu la préparation du concours en regard de l'articulation théorie-pratique, énoncée dans un sens ou dans l'autre. Les lectures leur permettent, disent-ils, un recul critique sur les pratiques pédagogiques. Les étudiants de deuxième année plébiscitent à l'évidence les préparations de séquences (22 réponses sur 63), mais évoquent également les nécessités de l'analyse, du recul, de la réflexion. Une seule réponse ferait plaisir aux spécialistes : *“Une culture de l'éducation et de la pédagogie se forge par la rencontre, la confrontation avec les expériences des chercheurs.”* (11)

La question posée par les usagers de notre bibliothèque est bien celle, cruciale pour les documentalistes comme pour l'institution, de la composition concrète d'un paysage de la pédagogie et de la didactique qui corresponde aux objectifs nationaux de la formation des maîtres. Il semblerait qu'à ce point, les conduites des lecteurs manifestent une distorsion sans doute ancienne avec les principes suivis par les formateurs.

3. Usages de et dans la bibliothèque

À toutes les questions concernant l'utilisation du CDI-bibliothèque (12), il est répondu avec force par une demande de prêt élargi... Des livres, des livres, encore des livres ! En 1996, le prêt dépasse encore tous les autres services, pour toutes les catégories d'étudiants : il est immédiatement suivi de la consultation sur place.

Le CDI de l'IUFM est d'abord perçu par les étudiants comme une bibliothèque universitaire, sans les moyens ni le personnel, et non comme un centre de documentation (13). Les statistiques de prêt, qui doublent chaque année, soulignent encore cette modalité d'utilisation. L'institution gagnerait à prendre en compte ces pratiques, en particulier en ce qui regarde le personnel de la bibliothèque. Comme le souligne à juste titre Annette Béguin (14) dans un texte très pertinent qui fait le point sur la situation des documentalistes hésitant entre gestion de bibliothèque et didactique documentaire : *“Si le CDI n'attire pas, il*

ne sert à rien, mais lorsqu'une véritable prise de conscience s'amorce, il risque l'étouffement." Nous ajouterions aussi le détournement....

Nous avons été en effet étonnés que la case "aide au travail" ait été peu cochée, cette année comme les précédentes. Le personnel est pourtant débordé par les demandes de recherche et par l'aide aux bibliographies de mémoires et de dossiers. Sans doute les étudiants ne conçoivent-ils pas ces informations comme une aide véritable ! Globalement, ils se comportent comme les usagers d'un service qui se doit d'être à l'écoute de leurs besoins de consommation, et non comme des personnes en quête de savoirs à construire. Les remarques libres montrent pourtant une perception claire des questions de personnels et un soutien chaleureux à nos difficultés. Leur connaissance de la bibliothèque s'affine d'ailleurs, leurs propositions sont souvent très pertinentes et leurs retours lors des stages de formation continue lorsqu'ils sont titularisés montre une forte fidélisation. La demande des "PE3" s'accroît d'année en année et mériterait d'être satisfaite, si nous en avions les moyens.

Il n'empêche que l'on constate une perte d'identité institutionnelle. Les anciennes formations jugeaient que la bibliothèque, comme l'ensemble des clubs ou services de la maison, était un territoire dont ils partageaient, peu ou prou, la responsabilité. Les problèmes posés par la photocopieuse, gérée par l'association étudiante, sont un exemple de ce changement de comportement, ainsi d'ailleurs que les recrudescences de livres découpés et de fiches volées dans les manuels. Un certain "esprit de concours" se fait jour, avec l'impossible retour de livres non disponibles en librairie.

Concernant la circulation et l'autonomie de recherche dans la bibliothèque, on constate en regard des années passées une meilleure utilisation de la base de données informatique. En 1995, il y avait deux questions pièges dans ce domaine. On demandait à l'utilisateur s'il recherchait dans le fichier, alors qu'il n'en existe plus dans la bibliothèque. Autant de personnes avouent chercher au hasard que d'autres prétendent découvrir l'information dans un fichier mythique. De plus, nous avons également demandé si l'appui sur la classification était important. Or, nous savons depuis l'enquête 1992-1993 et par les réflexions des étudiants aux questions libres, comme par l'observation de leurs circulations dans la bibliothèque, qu'ils ignorent majoritairement la classification décimale. Reste un satisfecit ironique que nous ne manquerons pas de nous attribuer : la classification fut comprise

comme équivalente à la signalétique, sur laquelle un net effort a été conduit pour une réorganisation plus rigoureuse des salles ! Enfin, les séquences d'aide à la documentation, même si elles ont été jugées trop brèves, ont mis l'accent sur l'initiation au classement et au repérage, acquis donc en début d'année pour des collections de moyenne importance. La fréquentation des bases de données extérieures par minitel remporte par contre un succès extrêmement limité ; une sensibilité certaine se fait jour, puisqu'il est demandé de compléter la formation documentaire dans ce domaine. Faut-il partager le scepticisme en matière de nouvelles technologies de la documentation exprimé par C. Étévé, J. Hassenforder et I. Veysset (15) ? Nous ne le pensons pas. Les années à venir préciseront sans doute les besoins des lecteurs dans l'accès à l'information automatisée : l'équipement de la bibliothèque s'est déjà transformé en cinq ans, par la mise en place d'un réseau bientôt ouvert, par l'acquisition de lecteurs de CD-Rom, par la connexion à Internet... Reste à en maîtriser les ressources pour en faire profiter le public.

Enfin, la formation à la documentation se développe assez généralement dans tous les centres IUFM. Il est probable que l'une des solutions pour rapprocher nos lecteurs des sources de la pédagogie et de la didactique sera de développer ces séquences, ce qui permettrait aussi à nos usagers d'avoir une perception réflexive de la documentation dans un contexte de pré-professionnalisation. Leur propre activité documentaire peut-elle être constitutive de démarches didactiques ? Est-elle à la source de compétences à transmettre dans ce domaine ? Et si tel n'est pas le cas, comment construire les concepts nécessaires à ces acquisitions ? Toutes questions qui devraient trouver réponse dans la mise en place d'un réel cursus de formation (16).

Conclusion

L'enquête menée peut surtout conduire à des modifications de la politique documentaire de notre bibliothèque et à infléchir éventuellement celle du réseau auquel elle participe. Elle montre essentiellement que le service du CDI est indispensable aux étudiants qui comptent avant tout sur ses ressources pour la préparation du concours et pour celle des stages. Cependant, elle devrait être affinée pour dégager de réels profils de lecteurs en fonction des parcours et des expériences. L'un de nos objectifs prioritaires serait de cerner au mieux les besoins

en matière de lecture et de formation à la documentation. Il s'agit, tous ensemble, de rapprocher notre public des ressources en pédagogie et en didactique, mais aussi de créer des modes d'approche différents de la documentation, transmissibles par de futurs enseignants. Nous ne pouvons cependant nous empêcher d'émettre un léger doute, né du paradoxe dont les enquêtes comme les statistiques témoignent et qui n'est certainement pas une nouveauté pour les habitués de la formation des maîtres. Une bibliothèque doit-elle correspondre aux besoins énoncés par ses usagers ou aux désirs, même fondés théoriquement, de ses commanditaires ?

Hélène WEIS

Documentaliste

Nous remercions M. F. Ledru, directeur de l'école J. Jaurès de Verneuil-sur-Seine, et M. Spinosi, documentaliste, sans l'aide technique et informatique desquels le dépouillement de l'enquête n'aurait pu être conduit, pour l'un en 1995, pour l'autre en 1996. Leur travail a été le plus précis et le plus fidèle possible.

Notes

- (1) On appelle PE1 les étudiants préparant le concours, PE2 les étudiants fonctionnaires et néo-PE2 ceux qui sont admis en deuxième année sans avoir fait de première année (diverses modalités dont succès au concours hors IUFM) : échantillon de 84 PE1, 86 PE2 et 45 néo-PE2.
- (2) Cf. Question 1 : Proximité géographique avec l'IUFM : adresse proche, accessible, difficilement accessible.
- (3) Les CDI de l'IUFM de Versailles sont depuis 1996 intitulés CRD (centres de ressources documentaires).
- (4) Question : combien de livres par an lisez-vous, tous genres confondus (moins de 5, de 5 à 10, de 10 à 20, plus de 20) ?
- (5) CHARTIER, Anne-Marie, DEBAYLE, Jocelyne et JACHIMOWICZ, Marie-Paule. Lectures pratiquées et lectures déclarées : réflexions autour d'une enquête sur les étudiants en IUFM. In FRAISSE, Emmanuel, *Les étudiants et la lecture*. Paris : PUF, 1993, p. 73-96.
- (6) Participation de la bibliothèque au comité de lecture des bibliothécaires du bassin Poissy-Mantes qui sont à l'initiative, avec le CRILJ Yvelines, de la base de données LIVRJEUN.

- (7) Cf. Partie 3 du même texte.
- (8) Connaissez-vous l'INRP, le CNDP, le CRDP ? Et pour chaque organisme, quel type de demande adressez-vous à cet organisme : informations, achats, fréquentation de la bibliothèque. Liste d'ouvrages lus dans l'année antérieure à l'entrée à l'IUFM, liste d'ouvrages en cours de lectures, listes de revues fréquemment parcourues.
- (9) Ces dernières obtiendraient des résultats meilleurs encore si l'on additionnait les comptages sur les manuels à ceux obtenus sur les ouvrages pédagogiques.
- (10) Cf. 3.4 et 5.
- (11) Ajoutons que nous avons posé une question supplémentaire sur la lecture-plaisir, à laquelle plus de la moitié des personnes ont répondu : plus de 27 citent encore des ouvrages pédagogiques, lus pendant les loisirs (?), 19 classiques sont également présents, talonnés par les têtes de listes des succès actuels de librairie (Coelho, *Le monde de Sophie*, Pennac...), quelques ouvrages historiques ou ethnologiques, un peu de littérature enfantine – beaucoup trop peu ! –, quelques Stephen King (dans cet âge, encore...) et romans policiers, *Télérama*...
- (12) Quels services attendez-vous du CDI ? Quelles améliorations aimeriez-vous voir apporter à son fonctionnement ?
- (13) Quitte à choquer les collègues documentalistes, je ne résiste pas à la tentation de noter cette remarque faite par les étudiants, de façon d'ailleurs non agressive. Ils disaient avoir compris la différence entre les bibliothèques et les CDI du secondaire ou de l'IUFM, CDI désignant de petites structures pauvres en moyens. Nos collègues qui refusent la fonction "patrimoniale" de conservation et surtout de prêt, ont-ils conscience qu'ils sont trop souvent, dans la représentation de leurs usagers, des bibliothécaires au rabais ?
- (14) Didactique ou pédagogie documentaire ? *L'École des Lettres*, 15 juin 1996, n° spécial, Quel CDI voulez-vous ?, p. 49-64.
- (15) La journée de formation à la documentation a été plus approfondie dans l'initiation au logiciel en 1995 et en 1996 et les étudiants utilisent beaucoup plus aisément la banque de données. Les postes de consultation sont utilisés désormais en permanence.
- (16) Cf. La documentation, un outil pour toute une équipe. *Cahiers pédagogiques*, mars/avril 1995, n° 332-333. On peut aussi se rapporter au numéro précédemment cité de *L'École des Lettres* et aux réflexions qui ont entouré le dernier congrès des documentalistes organisé par la FADBEN à Rouen en 1996. Une réflexion approfondie est menée sur ce thème à l'IUFM de Versailles dans le cadre de contractualisation.

Bibliographie

- ÉTÉVÉ, C. et GAMBART, C. *Que lisent les enseignants ? Lectures et diffusion des connaissances en éducation*. Paris : INRP, 1992. (Ressources et communication). 174 p.
- ALAVA, S. Diffusion et utilisation de l'information éducative chez les instituteurs. *Perspectives documentaires en Éducation*, 1991, n° 22, p. 95-101.
- GAMBART, C. L'information pédagogique des enseignants : quelques données concernant les collègues. *Perspectives documentaires en Éducation*, 1990, n° 20, p. 109-113.
- ECHEVERRIA, P.U. Enquête sur les utilisateurs d'une bibliothèque spécialisée en sciences de l'éducation. *Perspectives documentaires en Éducation*, 1989, n° 16, p. 85-96.
- ALAVA, S. Information et professionnalisation : contribution à l'étude d'une culture commune des étudiants d'IUFM. *Perspectives documentaires en Éducation*, 1993, n° 28, p. 102-114.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE. *Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1989*. Paris : La Documentation française, 1990. 243 p.
- ÉTÉVÉ, C., HASSENFORDER, J. et VEYSSET, I. Les usages de la documentation dans la recherche en éducation : un dispositif original, le Centre de Documentation Recherche de l'INRP. *Perspectives documentaires en Éducation*, 1994, n° 33, p. 95-110.

